

MAIRIE DE SAINT PIERRE D ALVEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2008

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christophe Cottarel, Maire

Ordre du jour

- Résultats d'appel d'offres
- Attribution du marché
- questions diverses

Présents : Mmes Madeleine Miège, Irma Lippke, Perrine Leblanc, Elisabeth Carrico

Messieurs Jean Claude Bruschetta, Jean Veuillet, Michel Reveyron, Paul Henri Galvin, Gérard Reveyron

Absent : Jérôme Brochier (procuration à Christophe Cottarel)

- Résultats d'appel d'offres, marché d'aménagement et d'élargissement des voies communales :

4 offres nous sont parvenues :

- DUMAS = 192 318 € TTC
- EIFFAGE /BAVUZ = 194 536,28 € TTC
- EUROVIA /LOCATELLI = 189 432,35 € TTC
- VTM COUTURIER DAVID
FAVIER = 161 007,55 € TTC

Monsieur le Maire donne le détail des offres des candidats.

Les dossiers ont été vérifiés par M. Tissot de la DDE, une solution technique alternative concernant les enrobés à chaud en lieu et place du bi couche est proposée pour 20 608,00 € HT

Le Conseil Municipal approuve le choix de la Commission d'appel d'offres, soit l'entreprise VTM COUTURIER David sous traitant FAVIER pour les enrobés et compte tenu de la solution technique, le marché sera de 155 229,70 € HT → 185 654,72 € TTC

Concernant les déplacements de poteaux, l'élagage des arbres, les négociations sont en cours. Monsieur le Maire rappelle que c'est à chaque propriétaire d'entretenir ses arbres, ses arbustes, ses végétaux en général pour qu'il ne gênent pas les lignes EDF, France Télécom, et qu'ils ne débordent pas sur les routes.

- Une vente de bois a été faite par l'ONF, c'est la société Bois du Dauphiné qui a acheté le bois pour 31 124 €, la recette pour la commune sera de 28 012,00 € compte tenu des frais à payer à l'ONF

- Destination des coupes pour l'affouage :

Accord du Conseil pour le marquage de la parcelle 5 pour une estimation 150 m3 de volume

Sont désignés comme garants de la bonne exploitation des bois : Gérard Reveyron, Pierre Rubod, Christophe Cottarel.

- Un projet d'installation d'un abri bus sur la place au Chef Lieu, est à l'étude, un groupe d'élus doit étudier le projet, demander des devis et proposer l'implantation.

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11H devant le monument aux morts, Paul Henri Galvin est chargé de la musique, un vin d'honneur suivra la cérémonie.